

NOËL 2019 / Spécial 13-17 ans



Météo



Ski nautique



Moto



Bubble foot



Kart



Hip hop



Plongée



VTT



Piscine



Lasergame



Tennis



Paintball



Accrobranche



Escalade



Self défense



Manga



Walibi



Bonne humeur



Association Sportive Intercommunale
Val de Saône - Monts d'Or

**Inscription sur www.asi.asso.fr
à partir du mardi 3 décembre 7h00**

Contact : 06-79-07-93-61

SEMAINE du 23 au 27 décembre 2019

Matin :

Lundi 23 décembre : « Multi-Noël » avec les 9-12 ans

Le programme est surprise et n'est révélé que le jour J ... !

Une activité collective (basket, foot, jeux traditionnels,...) ou individuelle (badminton, athlétisme,...) ou peut être une sortie (patinoire, laser,...)

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Matin	5 € (9 €)	5 € (11 €)	7 € (13 €)	8 € (14 €)	9 € (15 €)

Mardi 24 décembre : « Multi-Noël » avec les 9-12 ans

Le programme est surprise et n'est révélé que le jour J ... !

Une activité collective (basket, foot, jeux traditionnels,...) ou individuelle (badminton, athlétisme,...) ou peut être une sortie (patinoire, laser,...)

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Matin	5 € (9 €)	5 € (11 €)	7 € (13 €)	8 € (14 €)	9 € (15 €)

Jeudi 26 décembre : « Multi-Noël » avec les 9-12 ans

Le programme est surprise et n'est révélé que le jour J ... !

Une activité collective (basket, foot, jeux traditionnels,...) ou individuelle (badminton, athlétisme,...) ou peut être une sortie (patinoire, laser,...)

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Matin	5 € (9 €)	5 € (11 €)	7 € (13 €)	8 € (14 €)	9 € (15 €)

Vendredi 27 décembre : « Multi-Noël » avec les 9-12 ans

Le programme est surprise et n'est révélé que le jour J ... !

Une activité collective (basket, foot, jeux traditionnels,...) ou individuelle (badminton, athlétisme,...) ou peut être une sortie (patinoire, laser,...)

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Matin	5 € (9 €)	5 € (11 €)	7 € (13 €)	8 € (14 €)	9 € (15 €)

Après-midi :

□ Lundi 23 décembre : « Multi-Noël » avec les 9-12 ans

Le programme est surprise et n'est révélé que le jour J ... !

Une activité collective (basket, foot, jeux traditionnels,...) ou individuelle (badminton, athlétisme,...) ou peut être une sortie (patinoire, laser,...)

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Après-midi	5 € (9 €)	5 € (11 €)	7 € (13 €)	8 € (14 €)	9 € (15 €)

□ Mardi 24 décembre : « Multi-Noël » avec les 9-12 ans

Le programme est surprise et n'est révélé que le jour J ... !

Une activité collective (basket, foot, jeux traditionnels,...) ou individuelle (badminton, athlétisme,...) ou peut être une sortie (patinoire, laser,...)

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Après-midi	5 € (9 €)	5 € (11 €)	7 € (13 €)	8 € (14 €)	9 € (15 €)

□ Jeudi 26 décembre : « Multi-Noël » avec les 9-12 ans

Le programme est surprise et n'est révélé que le jour J ... !

Une activité collective (basket, foot, jeux traditionnels,...) ou individuelle (badminton, athlétisme,...) ou peut être une sortie (patinoire, laser,...)

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Après-midi	5 € (9 €)	5 € (11 €)	7 € (13 €)	8 € (14 €)	9 € (15 €)

□ Vendredi 27 décembre : « Multi-Noël » avec les 9-12 ans

Le programme est surprise et n'est révélé que le jour J ... !

Une activité collective (basket, foot, jeux traditionnels,...) ou individuelle (badminton, athlétisme,...) ou peut être une sortie (patinoire, laser,...)

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Après-midi	5 € (9 €)	5 € (11 €)	7 € (13 €)	8 € (14 €)	9 € (15 €)

SEMAINE du 30 décembre 2019 au 3 janvier 2020

Matin :

Le concept des « Ateliers » :

- ⇒ 1 thématique pour la semaine ==> 1 défi différent chaque jour !
- ⇒ Tu peux venir sur 1, 2, 3 ou 4 matins.

□ Lundi 30 décembre : Atelier « Top Chef »

Place aux apprentis cuisiniers !

Chaque matin un défi différent → Lundi, direction le Mexique pour un Chili con carne façon Burritos ! Par équipe ; il va te falloir préparer tout ça pour remporter le prix « Top Chef ASI ».

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Matin	5 € (9 €)	5 € (11 €)	7 € (13 €)	8 € (14 €)	9 € (15 €)

□ Mardi 31 décembre : Atelier « Top Chef »

Place aux apprentis cuisiniers !

Chaque matin un défi différent → Mardi, direction les Etats-Unis pour un « Macaroni and Cheese » et brownies ! Par équipe ; il va te falloir préparer ces plats pour remporter le prix « Top Chef ASI ».

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Matin	5 € (9 €)	5 € (11 €)	7 € (13 €)	8 € (14 €)	9 € (15 €)

□ Jeudi 2 janvier : Atelier « Top Chef »

Place aux apprentis cuisiniers !

Chaque matin un défi différent → Jeudi, direction l'Italie pour une Pizza et une pâte faite maison ! Par équipe ; il va te falloir revisiter ce classique pour remporter le prix « Top Chef ASI ».

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Matin	5 € (9 €)	5 € (11 €)	7 € (13 €)	8 € (14 €)	9 € (15 €)

□ Vendredi 3 janvier : Atelier « Top Chef »

Place aux apprentis cuisiniers !

Chaque matin un défi différent → Vendredi, direction le Japon pour la création de makis ! Par équipe ; il va te falloir préparer ces petits cubes de riz accompagnés de thon, d'avocat, ... ; pour remporter le prix « Top Chef ASI ».

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Matin	5 € (9 €)	5 € (11 €)	7 € (13 €)	8 € (14 €)	9 € (15 €)

Après-midi :

□ Lundi 30 décembre : Sortie « Bowling »

A toi d'enchaîner les strikes ou spare pour scorer un max !

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Après-midi	11 € (17 €)	11 € (17 €)	13 € (19 €)	14 € (20 €)	15 € (21 €)

□ Mardi 31 décembre : Sortie « Escape Game »

En équipe, vous avez 60 minutes pour accomplir votre mission et sortir d'un univers dans lequel vous êtes enfermés. Un cluedo grandeur nature !

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Après-midi	18 € (24 €)	18 € (24 €)	20 € (26 €)	21 € (27 €)	22 € (28 €)

□ Jeudi 2 janvier : Sortie « Lasergame »

Munis de ton pistolet laser, précision, et stratégie sont les atouts indispensables pour finir numéro 1.

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Après-midi	16 € (22 €)	16 € (22 €)	18 € (24 €)	19 € (25 €)	20 € (26 €)

□ Vendredi 3 janvier : Sortie « Trampopark »

Trampolines interconnectés et fosses en mousse t'attendent pour ton plus grand plaisir.

Durée	Tarifs- commune membre (non membre)				
Après-midi	11 € (17 €)	11 € (17 €)	13 € (19 €)	14 € (20 €)	15 € (21 €)

Le coin des ados

C'est qui l'ASI ?

L'ASI est un centre de loisirs qui propose un très grand nombre d'activités pour te distraire durant les vacances scolaires. L'ASI existe grâce à l'entente de treize communes du Val de Saône et des Monts d'Or qui mettent leurs moyens en commun pour te distraire.

Est-ce que tous les ados ont le droit de venir à l'ASI ?

Dès l'âge de 12 ans 1/2, tous les jeunes ont le droit de venir à l'ASI ! Si tu habites dans l'une des communes qui figure ci-dessous, c'est parfait ! Si ce n'est pas le cas, tu peux tout de même venir mais tes parents paieront un petit peu plus cher lors de ton inscription aux activités.

Est-ce que l'on va bien s'occuper de moi ?

À l'ASI, on accueille plus de mille enfants chaque année et on leur fait découvrir des tas d'activités. Tu es pris en charge, du matin jusqu'au soir, par des adultes qui sont des pros diplômés.

Je vais être bien accueilli ?

Il existe un pôle d'accueil : Fontaines-sur-Saône, mais tu peux aussi prendre la navette. Dès ton arrivée, tu es pris en charge par les animateurs de l'ASI. On t'occupe de différentes façons afin que tu ne t'ennuies pas avant le départ pour ton activité... En fin de journée, si tu es obligé d'attendre tes parents, on te distrait aussi !

À midi, j'ai un repas ?

Si tu es inscrit en journée complète à l'ASI, tu manges entre ados à la cantine. En milieu de matinée et d'après-midi, on te donne une collation (un goûter si tu préfères !) : une viennoiserie, un fruit... pour être au taquet toute la journée !

Comment je fais pour venir à l'ASI ?

Tu as deux possibilités :

La première est de te faire conduire par tes parents à l'un des pôles d'accueil de l'ASI. (Voir coin des parents)

La seconde est de prendre le car de ramassage de l'ASI. Il vient te chercher dans ta commune et te ramène en fin de journée. Il existe trois lignes de "ramassage". Les trajets et les horaires te seront transmis lors de l'inscription. Les lignes de ramassages fonctionnent sur les communes ASI et uniquement pour les enfants de ces communes. Elles fonctionnent le matin et le soir sur les créneaux accueils.

L'accueil par le ramassage se demande lors de l'inscription à l'activité et pour la semaine entière.

La ligne rouge dessert :

attention nouveaux horaires

Fleurieu (Eglise)	7h55 // 17h55
Montanay (Place de la Poype)	8h05 // 17h45
Curis (Lavoir)	8h15 // 17h35
Albigny (Mairie)	8h20 // 17h30
Couzon (Passerelle- Arrêt TCL)	8h25 // 17h25

La ligne bleue dessert :

attention nouveaux horaires

St-Romain (Petit Casino)	8h00 // 17h55
Saint Cyr (Eglise, Place Chanoine Chatard)	8h15 // 17h45
Collonges (Rond-point Ecole Primaire)	8h25 // 17h30

La ligne verte dessert :

attention nouveaux horaires

Sathonay-Village (Parking école)	8h00 // 17h50
Cailloux (Mairie, Arrêt TCL)	8h10 // 17h40
Font. St-Martin (École maternelle)	8h15 // 17h35
Font. St-Martin (Arrêt TCL Les Molières.)	8h20 // 17h30
Rochetaillée (Parking Marché)	8h25 // 17h25

Le coin des parents

L'ASI est un centre de loisirs pour enfants qui a pour vocation de les distraire à travers des activités ludiques ou sportives durant les vacances scolaires. L'ASI est le fruit de l'entente de 13 communes du Val de Saône qui ont mutualisé leurs moyens financiers et logistiques. Tous les enfants dont les parents résident dans ces communes ont ainsi accès aux activités de l'ASI. Sont également acceptés des enfants dont les parents résident en dehors des 13 communes membres, moyennant un supplément tarifaire.

LES PRINCIPALES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- Les activités se déroulent en demi-journée (matin ou après-midi) ou en journée complète (repas de midi à ajouter : 5€)
- L'encadrement des enfants est assuré par des animateurs diplômés (BAFA) ainsi que des moniteurs sportifs spécialisés titulaires de diplômes reconnus par le Ministère des Sports.
- Des conseils pour le bien-être des enfants sont donnés lors de l'inscription, de même que vous sont communiquées les règles de bonne conduite...
- L'ASI se réserve le droit d'annuler ou de modifier les activités face à des contraintes d'organisation (manque d'effectifs, événements impondérables, etc.).

RÉSERVATIONS ET INSCRIPTIONS

Vous devez obligatoirement effectuer la réservation des activités choisies pour votre enfant sur notre site Internet. Assurez-vous de faire les bons choix, le site n'acceptant aucune modification ultérieure.

Votre réservation faite, elle vous est confirmée par courriel. **Vous disposez alors d'une semaine pour déposer le dossier et ainsi valider l'inscription.** Le dépôt du dossier s'effectue sur le lieu de permanence dont vous dépendez ou par l'envoi du dossier par courrier. Merci de vous munir de tous les éléments demandés ci-après. Vous seront confirmés sur place les activités et le pôle d'accueil de votre enfant.

Pour les vacances de Noël 2019, nous serons ouverts :

- du **lundi 23 au vendredi 27 décembre** (sauf le 25 décembre)
- du **lundi 30 décembre au vendredi 3 janvier** (sauf le 1^{er} janvier)

Les inscriptions se réalisent exclusivement en ligne sur notre site internet :

A partir du Mardi 3 décembre à 7h00 du matin.

Éléments à fournir obligatoirement pour valider l'inscription :

- fiche d'inscription : elle est disponible sur le site de l'ASI, dans votre "espace personnel", rubrique « renseignements enfants » Cliquer sur l'imprimante. Elle doit être **dûment remplie** avec signature parentale. Cette fiche n'est pas nécessaire si l'enfant a déjà fait l'objet d'une inscription à l'ASI en 2019.
- copie des vaccins obligatoires (DTP),
- copie du courriel de confirmation de votre réservation,
- relevé CAF le plus récent (Novembre 2019) précisant votre Quotient Familial,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, GDF, téléphone fixe),
- règlement par chèque bancaire (de préférence) ou espèces. Les chèques vacances et la participation des Comités d'Entreprise sont acceptés. Pour les enfants de moins de 7 ans, une facture peut vous être envoyée (sur demande dès l'inscription), elle vous permet d'obtenir un crédit d'impôt,- noms des personnes habilitées à prendre en charge les enfants au retour des activités,
- autorisation parentale dûment signée pour les enfants rentrant seuls,
- attestation "Savoir nager 25 mètres" pour les activités nautiques.

Cette attestation est délivrée par un Maître-nageur. Contactez la piscine la plus proche de votre domicile.

ANNULATION, MODIFICATION D'INSCRIPTION ET ABSENCE

Toute annulation ou modification d'inscription effectuée dans les 10 jours précédant le camp ou l'activité donne lieu à des frais de dossier équivalents à 25 % de son coût.

Toute absence d'une journée ou demi-journée ne peut donner lieu à remboursement.

Toute absence supérieure à une journée complète donne lieu à remboursement uniquement sur présentation d'un certificat médical. Le remboursement se fait obligatoirement sous forme d'avoir à utiliser ultérieurement (petites ou grandes vacances)

LES PERMANENCES

• **Lieux** : Merci de vous rendre à :

- **Espace Ronzières**, 20 rue du Stade (en face de la gendarmerie), à **FONTAINES S/S** si vous êtes résident de l'une de ces communes : Cailloux, Collonges, Couzon, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines/Saône, Rochetaillé, Saint-Cyr, Saint-Romain, Sathonay-Village,

- **Gymnase lycée Rosa Parks**, 13 rue Pollet, à **NEUVILLE S/S** si vous êtes résident de l'une de ces communes : Albigny, Curis, Fleurieu, Montanay,

Si vous êtes résident d'autres communes, merci de vous rendre soit à **FONTAINES S/S**, soit selon le pôle d'accueil que vous choisissez pour votre enfant.

• Dates et horaires :

- **du mercredi 4 au vendredi 6 décembre** (de 16h30 à 19h) à Fontaines/Saône

- **les mercredi 4 et 11 décembre** (16h30-19h00) à Neuville / Saône

- **du lundi 9 au jeudi 12 décembre** (de 16h30 à 19h) à Fontaines/Saône

NOUVEAU (hors primo-adhérents) : ENVOI POSSIBLE DU DOSSIER COMPLET AU SIEGE

ASI 20 rue du stade 69270 Fontaines sur Saône

(Délai de 5 jours maximum après réservation en ligne / cachet de la poste faisant foi)

LES TARIFS

Une cotisation de membre de l'association d'un montant de 5€ est demandée (une par famille et par an).

Cette cotisation vaut pour l'année civile et permet l'inscription aux activités des "petites vacances" (Toussaint, Noël, hiver et printemps).

Tous les tarifs mentionnés sont des tarifs à la semaine et valables pour des enfants dont les parents résident dans les communes membres de l'ASI.

Les tarifs des activités en journée complète incluent le repas de midi ainsi qu'une collation en milieu de matinée et d'après-midi (viennoiserie, fruit...). Les tarifs des activités en demi-journée incluent une collation en milieu de matinée ou d'après-midi (viennoiserie, fruit...). L'enfant cumulant une activité demi-journée matin avec une activité demi-journée après-midi bénéficie du repas. Il convient alors d'ajouter au tarif des activités le prix des repas, soit 25 € pour la semaine (5 x 5 €). Les tarifs des sorties journalières incluent le repas de midi.

Le transport des enfants (ramassage dans les communes membres, déplacements vers les différents sites d'activités, déplacements sorties journalières) est inclus dans les tarifs.

Tous les tarifs sont regroupés sous des codes tarifs, chacun incluant les tarifs jaune, vert, orange, gris et bleu.

Les tarifs sont répartis en 5 tranches déterminées par le Quotient Familial de la CAF :

	Quotient familial CAF				
TARIFS	Tarif jaune QF < 300€	Tarif vert QF < 500€	Tarif orange QF 501€ – 1 000€	Tarif gris QF 1 001€ - 1500€	Tarif bleu QF > 1 500€

Communes non membres : Le tarif à la semaine est majoré de 30€ pour les activités demi-journée et de 60€ pour les activités journée (pas de majoration pour les camps).

Cumul d'activités demi-journée : Les activités demi-journée pouvant être cumulées sur une semaine complète, le tarif de chacune s'additionne. L'enfant étant pris en charge pour le repas de midi, il convient d'ajouter le coût des repas (5€/jour).

Exemple pour un enfant de 8 ans qui bénéficie du tarif vert (QF < 500€) en poney le matin = 60€ la semaine + Handball après-midi = 35€ la semaine + Repas de midi (5 x 5€/jour) = 25€ la semaine soit un total 105€ la semaine

TRANCHES D'ÂGE

Chaque tranche d'âge va de date d'anniversaire à date d'anniversaire.

Des dérogations peuvent être accordées pour des jeunes qui souhaitent passer leurs vacances ensemble et qui n'ont que quelques mois d'écart.

Exemple : Léa, qui aura 13 ans en décembre (soit après les vacances), pourra passer dans la tranche des 13-17 ans et y retrouver son amie Élise qui, elle, a eu ses 13 ans en juin.

Nota : ces dérogations restent soumises à l'appréciation et à l'acceptation de l'ASI.

PÔLES ET HORAIRES D'ACCUEIL

L'accueil se fait sur le site :

- Gymnase du Cossec 13-17 ans, quai Jean-Baptiste-Simon (à côté du collège Jean de Tournes),

Horaires :

- De 7 h 45 à 8 h 30
- 12 h pour les récupérer en ½ journée
- 13 h 30 pour les emmener en ½ journée
- De 17 h 15 à 18 h.

Important : Au retour, les enfants doivent obligatoirement être pris en charge par un adulte dont l'identité est communiquée lors de l'inscription.

CONTACT : 04 78 22 40 68 ou info@asi.asso.fr